

VISIO - Fin de fonction des élus, des collaborateurs politiques et des emplois fonctionnels

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Examen de l'état du droit existant
- Acquisition des règles de procédure et connaissance du contentieux
- Comparaison des solutions possibles
- Optimisation des choix pour les employeurs publics et pour les personnels



Public Visé

Cadres dirigeants, collaborateurs politiques et agents RH



Pré Requis

Avoir des connaissances en gestion des élus et des collaborateurs politiques de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Maîtriser l'état du droit existant
Acquérir les règles de procédure et connaissances du contentieux
Savoir comparer les solutions possibles
Savoir optimiser les choix pour les employeurs publics et pour les personnels

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples et de cas pratiques
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• La fin de fonctions des élus

- Situation des élus salariés ayant interrompu leur activité professionnelle pour se consacrer à l'exercice de leur mandat :
 - . Modalités de retour dans l'emploi selon la durée du mandat
 - . Allocation différentielle de fin de mandat (bénéficiaires, montant, procédure)
 - . Formation professionnelle et bilan de compétences
 - . Cas particulier des fonctionnaires en détachement

• La fin de fonctions des collaborateurs de cabinet et des collaborateurs de groupes d'élus

- Rappel du fondement juridique du recrutement
- Causes de cessation de fonctions
- Situation au terme du mandat (procédure, conséquences selon le statut de l'agent, « pantouflage »...)

• La fin de fonctions des emplois fonctionnels

- Personnels concernés
- Fin du détachement :
 - . Formalités (entretien préalable, informations...)
 - . Décision (motivation...)
 - . Conséquences selon l'origine du fonctionnaire détaché (réintégration, reclassement, prise en charge, congé spécial, indemnité de licenciement...)
- Fin d'emploi en cas de recrutement direct :
 - . En cours d'engagement
 - . En cas de non renouvellement du contrat
 - . Conséquences (indemnités de licenciement, de congés payés, allocation d'aide au retour à l'emploi)

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, expert en statut de la fonction publique

Cette journée permet d'aborder tous les cas des fins de fonction des élus, collaborateurs politiques et emplois fonctionnels, actualisés au plus près des nouvelles réglementations

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 6 à 12 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **680.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **640.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org